

présence qu'ils s'intéressaient beaucoup à cette Union et qu'ils sympathisaient avec elle.

Dans leur Séance, ces Messieurs ont su joindre l'utile à l'agréable; car nous nous sommes instruits et aussi bien amusés.

Le R. P. Blain, S. J. Professeur au Collège, mérite toutes nos sincères félicitations pour cette belle conférence sur Pasteur. Il nous a fait voir les belles qualités d'esprit et de cœur du grand Savant, nous a mis au courant de ces grandes découvertes scientifiques qui ont fait la célébrité de ce profond penseur et parfait chrétien.

La prose, la poésie et la musique (n'en déplaisent à Litchaboc et Bleu de Ciel) furent rendues avec une grande habileté et entrain, aussi en remercions-nous bien sincèrement ces brillants artistes.

Quant à M. M. Salé et P. Molurier, leur réputation d'excellents comiques est déjà faite; et, cette fois-ci encore ils eurent un véritable succès, depuis le commencement jusqu'à la fin de l'opérette des "deux Muses" ce n'était qu'un rire continu.

Nos compliments ne doivent pas s'adresser seulement à ceux qui ont participé directement à cette Séance, mais aussi à celui qui ne négligea rien pour la rendre intéressante; je veux parler du distingué directeur de l'Union, le bon Monsieur Goulet. Oui, il a bien le droit d'être cité à l'ordre du jour, car lui aussi est un vaillant.

Nous fûmes donc très heureux de cette bonne soirée de famille et nous espérons de temps en temps avoir le bonheur de nous trouver réunis de nouveau.

Merci Messieurs, et à bientôt.

L'ELECTION DU GENERAL DES RR. PP. JESUITES

Le Révérend Père Martin avant de mourir avait nommé Vicaire Général, le R. P. Aug. Freddie. Bientôt un nouveau Général sera nommé; et, à ce propos, il est peut-être intéressant de savoir comment fut élu le R. P. Martin en 1892, à Loyola, en Espagne où les Pères possèdent un beau collège.

Il y avait là 72 délégués. Chaque province envoie trois délégués, le Provincial et deux pères nommés spécialement dans ce but par tous les membres de l'Ordre dans la province.

Les trois premiers jours sont jours de silence absolu et de retraite. Il est interdit de faire de la propagande; l'auteur en serait puni par la privation du vote actif et passif.